



Editorial

Le froid mordant de l'hiver marseillais ne freine pas la détermination de Force Ouvrière !

Nous avons eu la satisfaction, ces derniers jours, de voir (enfin) publié le décret modifiant les conditions d'avancement des agents de catégorie B.

OUI, c'est le résultat de quelques années de combat mené par Force Ouvrière au niveau national.

Sans tarder, nous avons interpellé l'Administration Municipale pour que ces dispositions s'appliquent sur la campagne d'avancement 2026 et nous avons été suivis.

En attendant, retour sur nos principales revendications locales et sur un agenda particulièrement chargé.

Jamais de temps mort au syndicat FORCE OUVRIERE !

L'action syndicale, c'est également une implication sans faille pour l'amélioration des conditions d'existence des agents.

A Marseille, nous pouvons être fiers de profiter du plus grand Comité d'Action Sociale de France des agents territoriaux.

A force de conviction, nous avons démontré l'importance de cet outil social qui participe à l'attractivité de notre collectivité et vient amortir la dureté d'un pouvoir d'achat en berne...

A l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite à tous les agents municipaux et à leurs proches, de profiter de moments privilégiés.

C'est aussi à eux, enfants, anciens, que nous dédions notre combat, pour un présent et un avenir meilleurs.

Patrick RUÉ
Secrétaire Général
Syndicat Force Ouvrière
Ville de Marseille



SOMMAIRE



Editorial du Secrétaire Général



Agenda des instances et des sections



Retour sur le CST du 26 novembre 2025

Les dossiers et les interventions de Force Ouvrière



Vie des sections :

Délégations, réunions, revendications..., il y a toujours de l'action dans nos sections.



Actualité du CAS



INFOS DIVERSES

Rappel : le CIA s'applique sur la paie de décembre



Nouvelles dispositions pour l'avancement des agents de catégorie B : FO a été entendu !!!

Nouveau site internet pour Force Ouvrière Territoriaux Marseille en 2026





02/12 : Commission exécutive

5 et 6/12 : LOTO FO

10/12 : Réunion plénière de la F3SCT

11/12 : CAP et CCP

13/12 : Spectacle de Noël du CAS au Dôme

15/12 : Délégation FO à la Direction des Opérations funéraires

18/12 : Délégation FO à la Direction de l'Education



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DU 26 NOVEMBRE 2025 : NOTRE DÉCLARATION PRÉALABLE

Ce Comité Social Territorial a eu un écho particulier puisque c'était le dernier de l'année et le dernier de cette mandature. En effet, le prochain rendez-vous se situera après les élections municipales.

Nos élus ont pu exprimer, à travers une déclaration préalable, les motifs de satisfaction pour les avancées obtenues, mais également réitérer les attentes prioritaires des quelques 16000 agents de la Ville de Marseille.

Pour commencer, FO a rappelé :

- nos préoccupations dans un contexte d'incertitude budgétaire nationale, notre fort attachement au maintien de **services publics de qualité** et de proximité.
- les difficultés que rencontrent de nombreux agents à trouver un logement dont le coût ne cesse d'augmenter. A ce sujet, nous avons interpellé la municipalité sur la **politique de reconversion des logements vacants de la collectivité**. Ils pourraient être utilisés pour nos collègues les plus en difficulté.

Par ailleurs, FO a alerté, à nouveau, l'Administration sur les risques encourus par les agents, en particulier ceux exerçant dans des quartiers touchés par le narcotrafic ou toute forme de criminalité.

Les agressions, atteintes à leur dignité nous poussent à exiger des **mesures spécifiques** d'accompagnement, des procédures de **protection renforcée**.

Que ce soit dans les écoles, les crèches, l'animation ou au cours d'intervention destinées à protéger les personnes et les biens, nos agents sont particulièrement exposés.

Sur d'autres sujets, tels que les **horaires de maintenance dans les écoles**, les habilitations, formations et EPI nécessaires, FO a rappelé l'importance des engagements et d'un suivi rigoureux.

Sur l'attribution du **CIA**, nous nous satisfaisons de la décision de la Municipalité visant à gommer les interprétations subjectives. Nous demandons toutefois que les agents écartés de ce bénéfice soient informés précisément des motifs.

Enfin, nous continuerons à mobiliser nos délégations pour négocier des compensations, via l'IFSE, aux contraintes de cycles de travail très particuliers.

Force Ouvrière, au plus près des demandes légitimes des agents municipaux !



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DU 26 NOVEMBRE 2025 : LES AVIS DE FORCE OUVRIERE



DOSSIER RSU

✓ Le Rapport Social Unique est un condensé d'informations sur les ressources humaines de la collectivité. Celui de 2024, particulièrement instructif, interroge sur plusieurs sujets parmi lesquels :

- la **persistance d'inégalités salariales femmes/hommes** (au niveau du Rifseep)

→ FO demande à la DRH une analyse détaillée des causes et, surtout, des mesures correctives adaptées pour 2026 ;

- l'**augmentation du nombre d'agents contractuels** permanents et la diminution des effectifs statutaires

→ FO ne peut pas s'en réjouir. Défense du statut en priorité !!!

- le **taux d'absentéisme n'a pas baissé**, le taux d'accidentologie non plus.

→ FO demande un renfort des agents de prévention.

Nous avons également salué l'effort budgétaire réalisé en faveur de l'action sociale, via le CAS.

CYCLES DE TRAVAIL

Fourrière, brigade cynophile, régie pompes funèbres, transport de marchandises et sécurisation événements

Cycle des **chauffeurs de la fourrière**, FO a été entendu et remercie l'Administration : sortir les jours fériés du cycle était indispensable. Il reste toutefois un point d'alerte majeur : la pause méridienne, non garantie par les conditions d'interventions. *FO apportera donc la plus grande vigilance sur le respect de ce temps de récupération.*

Cycle de la **brigade cynophile**, calqué sur celui de la brigade de nuit : il ne s'agit que d'une solution temporaire. Lorsque la brigade cynophile sera complètement structurée en terme d'effectifs, il sera indispensable de revoir les cycles et les adapter à ces missions spécifiques sur le long terme. *FO sera là, comme toujours, pour défendre une organisation réaliste, respectueuse et efficace.*

Enfin, pour la **régie des pompes funèbres, le service de transport des marchandises et sécurisation des événements**, *FO accompagnera la mise en place des ajustements, et nous veillerons à ce qu'ils collent aux réalités du terrain.*

EGALITE FEMMES / HOMMES

✓ FO a pris acte de la volonté de l'administration d'accélérer la prise en compte des enjeux liés à l'égalité professionnelle, notamment à travers le nouveau plan d'action 2024-2026 :

- sensibilisation aux VSST
- étude des distorsions de rémunération
- poursuite de l'amélioration de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle.

FO s'inscrit totalement dans toutes les actions de lutte contre les discriminations de genre.

SANTE GYNECOLOGIQUE AU TRAVAIL

L'administration étudie la possibilité d'octroyer des ASA liées à des pathologies gynécologiques, ainsi qu'un élargissement du recours au télétravail dans certaines situations.

FO s'en réjouit mais demande à aller plus loin, avec un dispositif plus protecteur, plus inclusif pour toutes les agentes soumises à ces souffrances exclusivement féminines.

BILAN DU TELETRAVAIL

Le télétravail concerne de plus en plus de métiers et le volume de jours augmente de façon permanente. C'est une pratique essentielle d'amélioration des conditions de travail et à visée écologique, en raison de la réduction des déplacements professionnels. *FO a alerté l'Administration sur la situation des cadres des crèches*, qui restent en attente de l'octroi de 2 jours de télétravail/mois ! Nous ne comprenons pas le retard pris dans l'application de cette mesure totalement réaliste.

De même, nous avons insisté sur la **nécessité d'appliquer les préconisations médicales** d'extension des jours télétravaillés.

VIE DE NOS SECTIONS

SECTION DES TECHNICIENS

Une délégation FO des techniciens de la DGAVAQ a rencontré le DGA et le DRH. De nombreuses revendications ont pu être exprimées :

- revalorisation de l'IFSE des techniciens bâtimentaires
- accroissement des effectifs pour répondre à la croissance d'activité et de responsabilités
- dotation en véhicules
- sessions de formations en sécurité
- télétravail à hauteur d'une journée hebdomadaire

L'Administration a été à l'écoute de ces demandes totalement légitimes et certaines réponses seront apportées dès janvier 2026 !



MUSEES : point de situation

La section FO des musées a été reçue le 18 novembre dernier par la Direction. Les conditions de travail, la rémunération et la mobilité des agents ont été développés :

- régularisation des heures supplémentaires, du paiement des dimanches et jours fériés
- situation chronique de sous-effectifs
- conditions de travail : réparations demandées sur les chauffage et rotation du personnel indispensable dans certaines salles
- dotation vestimentaire à revoir
- information sur les procédures de mobilité et les postes vacants

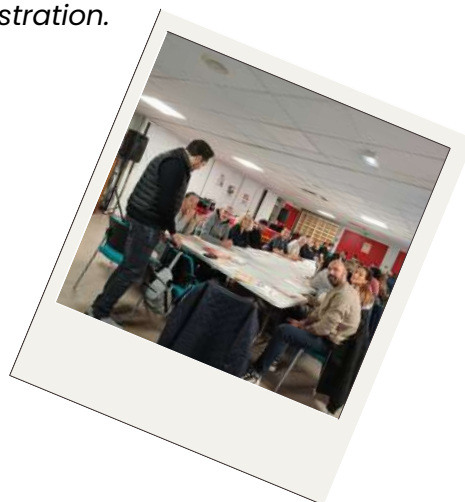
Enfin, FO a demandé que les musées puissent fermer plus tôt les 24 et 31 décembre (les heures sont à poser par les agents sur leur crédit d'heures).

CUISINIERS DES CRECHES : Une réunion revendicative

Les délégués FO et de nombreux représentants du métier de cuisinier des crèches se sont réunis le 27 novembre au siège de notre syndicat.

Forts de leur représentativité, ils ont exprimé leurs revendications, tant en terme de reconnaissance indemnitaire, que sur leurs conditions de travail et les nouveaux protocoles professionnel.

Une réunion très constructive qui promet l'organisation d'une délégation auprès de l'Administration.



VIDEO PROJECTION / CRU Nos discussions avec l'Administration

Notre section du CRU et des ASVP, a rencontré la Direction et la DRH pour exposer les revendications du personnel :

- reconnaissance du métier d'instructeur : en bonne voie pour 2026
- conditions de travail : une visite de nos locaux est programmée pour lister les améliorations à apporter
- régularisations de l'IFSE des ASVP bornes
- CRU : renforts attendus.

L'Administration nous a entendus et nous vous donnons rendez-vous prochainement pour le suivi de ces dossiers.



SEMINAIRE FORCE OUVRIERE Un espace de réflexion collective !

A l'initiative des sections des Cadres A, un séminaire a réuni plus de 150 personnes de tous services à l'Alcazar le 13 novembre dernier.

Après un petit déjeuner convivial, les intervenants ont su captiver l'attention des participants autour des sujets de la RESPONSABILITE, du DEVOIR DE RESERVE et de L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

Au jeu des questions/réponses, les agents ont exprimé leurs intérêt, leurs inquiétudes, leurs attentes.

Loin d'avoir fait le tour de ces problématiques, ces exposés ont pu clarifier certaines notions théoriques, en particulier pour les agents en responsabilité.

A la clôture, notre Secrétaire Général, Patrick RUÉ, a rappelé l'importance de la cohésion et de l'action collective, en particulier syndicale, dans un environnement de remise en question de nos acquis sociaux.

Un premier rendez-vous à renouveler sur les sujets qui vous tiennent à coeur !!!



Actualité du CAS

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale du CAS qui se sont tenues le 28 novembre dernier ont approuvé le bilan annuel et les projets 2026 de l'association.

Toujours au plus près des besoins des agents, des actions sociales, des actions de loisirs, des nouveautés événementielles, une équipe vous sont dédiées.



Karima FRIGA
Présidente du CAS
SGA FO Territoriaux

Nouveau : une programmation théâtrale spécialement dédiée au jeune public à la Criée et à la Chaudronnerie.

AGENDA

13 DECEMBRE : spectacle de Noël au Dôme "Le livre de la Jungle"

La distribution des chèques cadeaux et goûters continue au CAS, bien que la date limite soit dépassée !

31 DECEMBRE : réveillon de Noël du CAS au domaine du Gem.

Plus d'infos sur
www.cas-marseille.fr
(votre compte)
et au
04 13 96 18 00

Actualité de nos partenaires



Des solutions de protection sociale
complémentaire adaptées à chacun.

Contactez nos conseillers au :

04 84 90 01 69





DERNIERES MINUTES....

CIA

La majorité des agents municipaux percevra un complément indemnitaire individuel. Il sera versé sur le salaire de décembre. Son montant a été déterminé par votre hiérarchie, au vu des critères de "mérite" délibérés par la Collectivité.

Rappel : FO a obtenu que la subjectivité de l'appréciation soit atténuée, avec un regroupement des montants de niveau 2 et 3.

AVANCEMENT DES CATEGORIES B

Le décret 2025-1098 vient enfin satisfaire une demande maintes fois répétée par FORCE OUVRIERE. Il **modifie les conditions d'avancement de grade en catégorie B** dans la fonction publique territoriale en supprimant le ratio entre les deux voies pour cet avancement de grade (au choix ou par examen professionnel).

La municipalité a répondu à nos attentes et promouvra les agents concernés au maximum des listes établies.

Une première liste paraîtra en décembre et une autre en février 2026 !

BRAVO FO !!!



SITE INTERNET FO TERRITORIAUX MARSEILLE

Bientôt notre nouveau site, un outil d'information et d'adhésion !!!

FO Territoriaux
VILLE DE MARSEILLE

LOTO

Force Ouvrière

Le loto FO c'est bientôt !!!
Il aura lieu cette année les **5 et 6 décembre** prochains.
Comme toujours, nous vous garantissons une ambiance conviviale, fraternelle et de très nombreux lots. Venez nombreux !!!!

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2025
SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025
à 20h00
(accueil à partir de 19h00)
au Gymnase Vallier
90 bd. Boisson, 13004 Marseille
Parking public à proximité.

Lot organisé en partenariat avec l'association Soleil Bleu Azur.

Smile
Avec FO, tous les lots sont très beaux !!!

Liste des lots au verso

Syndicat Général des Territoriaux FORCE OUVRIERE de la Ville de Marseille
17 bd d'Athènes - 13001 Marseille - Tél : 04 91 14 52 70
Mail : foterrioriauxmarseille@gmail.com

FO Territoriaux
VILLE DE MARSEILLE

2 cartons : 10 €
3 cartons : 15 €
4 cartons + 1 gratuit : 20 €
 Paiement par chèques, carte bleue et espèces

Buvette sur place

En avant les gros lots !

- SÉJOUR LEO LAGRANGE
- NINJA AIR FRYER
- COOKED WIFI
- MACHINE NESPRESSO
- TV 140 CM
- BON CADEAU AUCHAN
- BON CADEAU SEPHORA
- MAROQUINERIE CALVIN KLEIN
- SAC FEMME LANCEL
- SAC FEMME ZADIG ET VOLTAIRE
- MÉNAGÈRE VILLEROY ET BOCH
- COFFRET RICARD
- PARFUMS
- ÉCHARPE UGG
- PLACES DE L'OM
- MAILLOTS DE L'OM

Et une tombola, avec des paniers gourmands et paniers bien-être !

Syndicat Général des Territoriaux FORCE OUVRIERE de la Ville de Marseille
17 bd d'Athènes - 13001 Marseille - Tél : 04 91 14 52 70
Mail : foterrioriauxmarseille@gmail.com

BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

